



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la Sécurité Routière

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE ET DU
PERMIS DE CONDUIRE

Paris, le **14 FEV. 2020**

BUREAU DES RESSOURCES, DE LA FORMATION ET DE L'ANIMATION
DU RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS ET INSPECTEURS DU PERMIS DE
CONDUIRE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Affaire suivie par :
Alexandra ISKRA
Tél : 01.86.21.58.36
alexandra.iskra@interieur.gouv.fr

Note

à

Destinataires *in fine*

Objet : formation continue des IPCSR à l'approfondissement de la réforme moto.

PJ : - avis de stage ;
- bulletin de candidature.

Dans le cadre de la formation continue des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), des sessions de formation à l'approfondissement de la réforme moto sont organisées par la DSR en 2020.

Elles se dérouleront à l'INSERR à Nevers (58) aux dates suivantes :

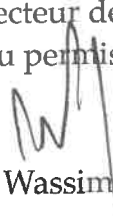
- du 04/05/2020 au 05/05/2020 (12 places) ;
- du 06/05/2020 au 07/05/2020 (12 places) ;
- du 11/05/2020 (13h30) au 13/05/2020 (12h00) (6 places) ;
- du 13/05/2020 (13h30) au 15/05/2020 (12h00) (6 places) ;
- du 02/11/2020 (13h30) au 04/11/2020 (12h00) (6 places) ;
- du 04/11/2020 (13h30) au 06/11/2020 (12h00) (6 places).

Pour sélectionner les candidatures, il sera tenu compte des critères suivants : avis et classement hiérarchique, circonstances locales particulières, attentes de l'agent.

Le bulletin de candidature ci-joint doit être retourné **au plus tard le 05 mars 2020**, délai de rigueur, par messagerie à l'adresse fonctionnelle brf-dsr@interieur.gouv.fr.

Par ailleurs, je vous précise que la restauration et l'hébergement seront pris en charge et directement organisés par l'INSERR. Les frais de déplacement seront à la charge des services.

Le sous-directeur de l'éducation routière
et du permis de conduire



Wassim KAMEL